

DOSSIER DE CANDIDATURE 2017/2018

PREPA PROGRESS TLV

(Mehina post Bac pour préparer l'intégration aux établissements supérieurs israéliens)

CANDIDAT :

Nom : Prénom :

Date de naissance : / / Nationalité(s) :

Résidence principale :

Code Postal : Ville :

Tél. domicile : Portable :

E-mail (obligatoire):

PARENT 1 :

Nom : Prénom :

Nationalité(s) :

Résidence principale :

Code Postal : Ville :

Tél. domicile : Portable :

Tél. bureau : E-mail :

PARENT 2 :

Nom : Prénom :

Nationalité(s) :

Résidence principale :

Code Postal : Ville :

Tél. domicile : Portable :

Tél. bureau : E-mail :

Autre Parent ou proche en Israël (Si aucun des deux parents ne réside en Israël) :

Nom : Prénom :

Nationalité(s) :

Résidence principale :

Code Postal : Ville :

Tél. domicile : Portable :

Tél. Bureau : E-mail :

RENSEIGNEMENTS SUR LA SCOLARITÉ ANTÉRIEURE :

Année	Classe	Établissement
2016-2017		
2015-2016		
2014-2015		

NIVEAU D'HÉBREU

Nombre d'années d'études : LV1 LV2 LV3

NIVEAU PSYCHOMÉTRIQUES :

NOTES AUX ÉPREUVES ANTICIPÉES DU BACCALAURÉAT :

Français : écrit : oral :

TPE :

Sciences (pour la section ES) :

DOMICILE DU CANDIDAT DURANT SA SCOLARITÉ À PROGRESS TLV :

INTERNAT (37 King George st.)

PARENT 1 ou 2

Autre Parent ou proche

Autre (Préciser) :
.....
.....
.....

PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER :

- Photocopies des bulletins de 1^{ère} (3 trimestres), terminale et notes du Bac (déjà en votre possession)
- Photocopie de la Carte Nationale d'Identité et de la Teoudat Zehout, le cas échéant.

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

1. Remplir le dossier de candidature et le renvoyer accompagné des pièces demandées à :
Progress TLV - service inscription - 10 rue Saint Claude 75003 Paris ou contact@progress-tlv.com.
2. À réception du dossier le conseiller pédagogique convient d'un rendez avec les parents et l'élève.
3. Après étude du dossier, Progress TLV envoie une réponse aux parents, précisant les conditions d'admission.
3. Le dossier est transmis à l'Expérience Israélienne, filiale de l'Agence Juive, pour la partie administrative, financière et, le cas échéant, la demande de bourse Massa.
4. L'inscription est définitive après réalisation des conditions d'admission et encaissement du 1^{er} chèque de paiement de la scolarité, tels que visés par l'Expérience Israélienne.

Datez et signez, en précédant de la mention manuscrite : « Certifiés exacts ».

Fait à _____, le _____

Signature